



Administration générale de la
Fiscalité

Exp. : North Galaxy A24, Boulevard du Roi Albert II, 33 boîte 25, 1030 Bruxelles,
Belgique

Services centraux
Expertise opérationnelle et Support
Relations internationales

FATCA - Test Phase 2

Votre courrier du

Vos références

Nos références

Annexe(s)

Note : FATCA - Test Phase 2

La deuxième phase de test FATCA est à présent disponible. Pour rappel, cette phase permet:

- **Tests de connectivité** : connexion au portail MyminfinPro avec le rôle (de Production) FATCA (FedICT). (URL: <https://eservices.minfin.fgov.be/portal/fr/public/pro/welcome>)
- **4 validations sont effectuées** :
 - **Validation XSD**: envoi et validation d'un fichier XML ;
 - Vérification que l'institution financière qui soumet le fichier correspond à l'institution financière qui est reprise dans le fichier ;
 - Vérification que le revenu de l'année indiquée dans le portail MyMinfin correspond à l'année de revenu reprise dans le fichier XML FATCA;
 - **Validation des Business rules**: vérification asynchrone des Business rules (URL : http://finances.belgium.be/fr/E-services/fatca/creation_de_fichiers_xml_fatca/)
- Envoi d'un accusé de réception par le SPF Finances aux institutions financières.

Dans cette phase de test, les institutions financières pourront (re)soumettre un fichier de tests qui sera alors vérifié aussi bien au niveau de la validation XSD qu'au niveau des Business rules déterminées en collaboration avec Febelfin, Assuralia et le SPF Finances.

Une fois ces vérifications effectuées¹, l'institution financière recevra :

- un accusé de réception si le fichier livré est valide tant par rapport au schéma XSD que par rapport aux Business rules;
- un accusé de réception avec un rapport d'erreurs dans le cas inverse.

Les institutions financières qui souhaiteraient communiquer une déclaration « nihil » peuvent le faire également de manière complète au cours de cette phase de test. L'institution financière reçoit sur l'écran un message de bon enregistrement de sa déclaration nihil mais aucun accusé de réception n'est délivré dans ce cas.

¹La vérification des Business rules étant asynchrone, le rapport d'erreur ou l'accusé de réception sera délivré endéans un certain délai par rapport au moment de la communication du fichier.

L'application Web EOI XML Tool, permettant de créer un petit fichier XML FATCA valide, est également à présent disponible via le lien qui est repris sous le menu Application web EOI XML tool sur la page http://finances.belgium.be/fr/E-services/fatca/creation_de_fichiers_xml_fatca/.

Toute la documentation nécessaire est disponible sur le site e-services (page FATCA) du SPF Finances : <http://finances.belgium.be/fr/E-services/fatca/>

Pour toutes autres questions, veuillez, vous référer au point de contact : spoc.FATCA@minfin.fed.be